



Environnement, projets et visions de la Ville de Gien





Si la priorité donnée au cadre de vie par la Municipalité demeure, elle relève aujourd’hui de nouveaux enjeux : la santé, la sobriété et le bien vivre ensemble.

Le renouvellement du classement en 2022 a été largement diffusé auprès de la population en remerciement de sa contribution via la diffusion du dossier de candidature et de son résultat au centre administratif et sur le site internet, le journal municipal et le papier à en-tête. Il a aussi impulsé une accélération des projets municipaux sur quatre axes forts : l’amélioration continue des points positifs du rapport du jury, l’équilibre du paysagement sur l’ensemble de la ville avec un fleurissement rationnalisé, la création d’un point d’accroche ainsi que le traitement des entrées de ville.

Pour des raisons économiques, climatiques et météorologiques, trois ans plus tard le bilan est partagé. Touristes et Giennois bénéficient à l’été 2025 de trois parcs urbains attractifs, accessibles et animés où toutes les générations peuvent se côtoyer :

le Port au Bois, les parcs de Montbricon et des Montoires. Les cours d’école sont, les unes après les autres, partiellement déminéralisées et végétalisées ; la prochaine renaturation sera celle de l’école des Montoires. Sur le modèle du paysagement autours du cinéma en centre-ville, une noue préservant la zone humide agrémentera prochainement une entrée d’Arrabloy. Des opérations de voirie s’accompagnent aussi souvent que possible de plantations : chemin de Montfort, rue des Vanneaux, rue Jules César, rue des Bergeronnettes, entre la rue Bernard-Palissy et la rue Georges-Clemenceau.

Autant de nouveaux "espaces verts" à entretenir, et cela n’a pas pu être le cas en 2024, année chaude, pluvieuse et de résurgence du capricorne asiatique. C’est pourquoi pour le parking de la salle Cuiry, l’option ombrrière a été retenue plutôt que des plantations. Quant aux voies d'accès au centre-ville, la réflexion se poursuit et le partenariat avec les vignerons a permis de dédier un rond-point à l'AOC des Coteaux du Giennois.

Conscients de notre espace de vie ligérien privilégié, nous poursuivons nos efforts pour un environnement en harmonie avec notre patrimoine qui contribue au bien-être de tous, durablement.

Francis Cammal
Maire de Gien

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Francis Cammal".





Introduction

Présentation de la Ville et de son fonctionnement	p 6	►
Les services de la Ville	p 8	►
Plan de la visite	p 10	►

La Ville en quelques chiffres

p 12 ►

Gien et ses lieux de vie

p 14 ►

Les mises en oeuvre récentes	p 16	►
Les futurs aménagements	p 21	►
Les projets en réflexion	p 25	►

Thématiques abordées

p 27 ►

La gestion des ressources	p 29	►
La biodiversité	p 32	►
La mobilité	p 34	►
Le mobilier urbain	p 36	►
Sensibilisation et pédagogie	p 37	►
Culture et événementiel	p 41	►

Remerciements

p 51 ►

Pour revenir au sommaire - cliquer sur le numéro des pages



Présentation de la Ville et de son fonctionnement

Le Giennois est une micro-région naturelle française située autour de la ville de Gien, dans le département du Loiret et la région Centre-Val de Loire. Entre la Sologne et la Puisaye, ses contours sont mal définis. Elle se situe, dans la vallée de la Loire, à l'Est du Val de Loire, au Sud du Gâtinais, au Nord du Berry et de la Sologne et à l'Ouest de la Puisaye. Le Giennois constitue **un trait d'union entre la Sologne, l'Orléanais, le Berry et la Puisaye.**

La Ville de Gien (14 000 habitants) est la ville centre de la Communauté des Communes Giennoises (25 000 habitants) elle-même considérée comme pôle d'équilibre à l'Est du Loiret.

Confrontée au déclin démographique et à la dépendance à quelques grandes entreprises industrielles, la Ville de Gien est aujourd'hui engagée dans un programme de résilience.

En effet, **la reconquête en cours de l'attractivité giennoise** est fondée sur la qualité du cadre de vie, la restauration du patrimoine pour accueillir les nouveaux services attendus par les habitants et les visiteurs, le développement économique par la redynamisation et la diversification des activités tertiaires non délocalisables, génératrices de valeur avec une consommation réduite de ressources.

Le plan de relance giennois du commerce et de l'artisanat comprend un programme d'aménagement urbain qui oriente les flux vers le centre-ville, facilite la circulation du chaland et le motive à y renouveler ses visites de la Faïencerie, au cinéma, au château et jusqu'au stade nautique, en passant par la boutique éphémère l'Amovible, la Microfolie, la Maison des Alix et la galerie pARTage.



Le premier château sur la Loire en région Centre-Val-de-Loire, se trouve à Gien. Ce qui fait de la commune l'entrée orientale de la Vallée des Rois. Gien a été notamment façonnée par Anne de France (1461-1522), fille de Louis XI, Comtesse de Beaujeu et régente du royaume (1483-1491). Gien est appelée la cité d'Anne de Beaujeu avec son château reconstruit dans le style Renaissance en surplomb du pont sur la Loire. Le Département du Loiret a réalisé des investissements très conséquents pour son château-musée chasse, histoire et nature en Val de Loire, labelisé Musée de France.

Le succès de ses expositions temporaires et de ces ateliers destinés aux jeunes publics attirent autant les visiteurs que ses jardins ou ces terrasses lors d'animations.

Le cadre de vie est une des priorités du programme de la Municipalité qui s'appuie sur le débat entre les élus, la concertation avec la population et l'apport des compétences des services pour faire adhérer le plus grand nombre aux nouvelles orientations d'aménagement de la ville. Il en est rendu compte dans les magazines municipaux.

Pour faciliter la prise de décision au sein du Conseil municipal, les délibérations sont préalablement examinées par des commissions municipales comprenant des élus et auxquelles participent les services.

La commission “Aménagement, travaux et cadre de vie” instruit les projets d'amélioration du patrimoine municipal et suit les travaux dans l'espace public et sur les biens communaux.

Cette commission s'appuie également sur le travail mené par le COPIL Parcs et Jardins. Ce groupe de travail est piloté par M. Crozat, Conseiller délégué au Cadre de Vie, et fonctionne avec le concours d'élus, d'intervenants extérieurs et des services de la collectivité.

Peuvent également être consultés sur l'aménagement urbain et paysager :

- le conseil citoyen : il donne un avis sur les propositions d'actions présentées lors des appels à projets pour le Contrat de ville, informe les habitants des actions existantes et peut proposer ses propres projets sous condition de création d'une association.
- le conseil municipal des jeunes : composé de 20 à 33 jeunes domiciliés à Gien ou à Arrabloy (Ville associée), ces collégiens peuvent réfléchir à des projets d'intérêt communal, travailler à leur mise en place, assurer l'interface avec le conseil municipal et participer à la vie citoyenne.
- le comité local consultatif du commerce.

Enfin, la Municipalité favorise la participation citoyenne lors :

- de réunions dans les différents quartiers de la ville pour écouter les besoins,
- des retours positifs et négatifs sur les opérations menées,
- des diagnostics en marchant et des enquêtes de voisinage qui sont aussi pratiquées,
- des permanences des élus sur les marchés.

Une information préalable et des échanges sur les projets ayant une incidence significative sur la vie du quartier sont systématisés.



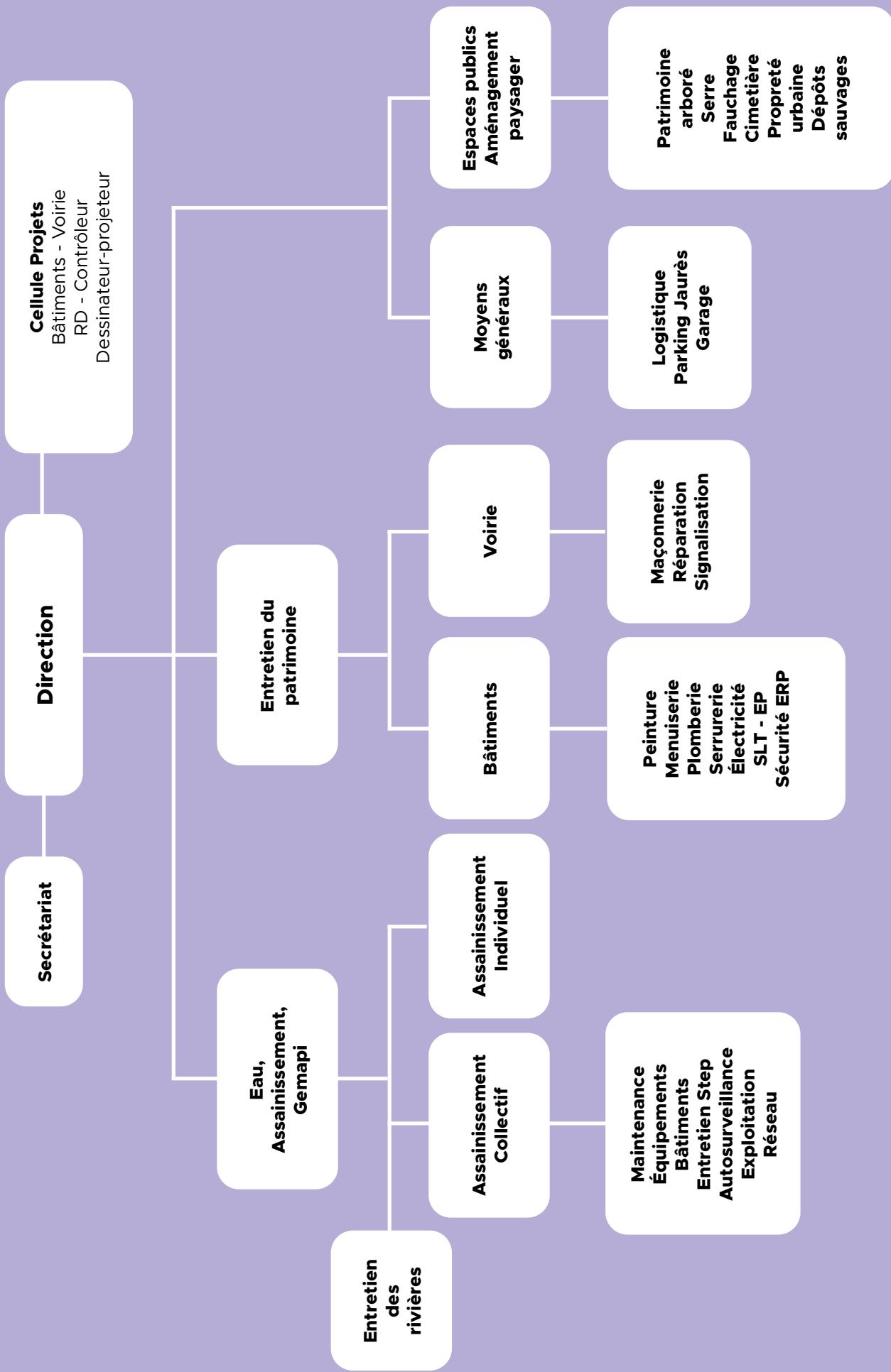
Les services de la Ville

L'embellissement, l'animation, l'entretien, les développements touristique, économique, sportif, culturel... de la ville sont effectués par de nombreux services. Ils contribuent chacun dans leur domaine à **promouvoir le cadre de vie et la valorisation du territoire.**

Une grande partie des agents est mutualisée avec la Communauté des Communes Giennoises dont Gien est la ville centre et la plus peuplée.

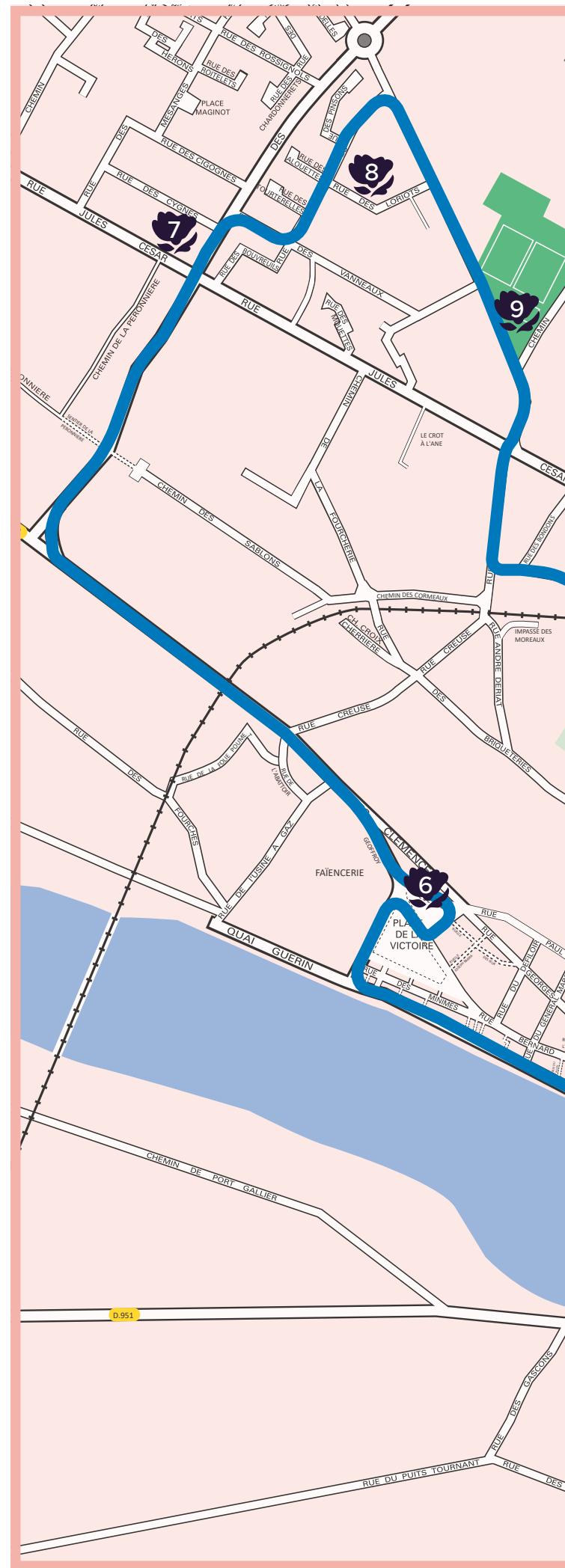
Les services techniques (les Espaces Verts, la Propreté, la Voirie, le Bâtiment, la gestion de l'Eau) sont particulièrement contributeurs. Près d'une centaine d'agents sont amenés à œuvrer pour diverses interventions sur un territoire de 68 Km² à améliorer et à entretenir.

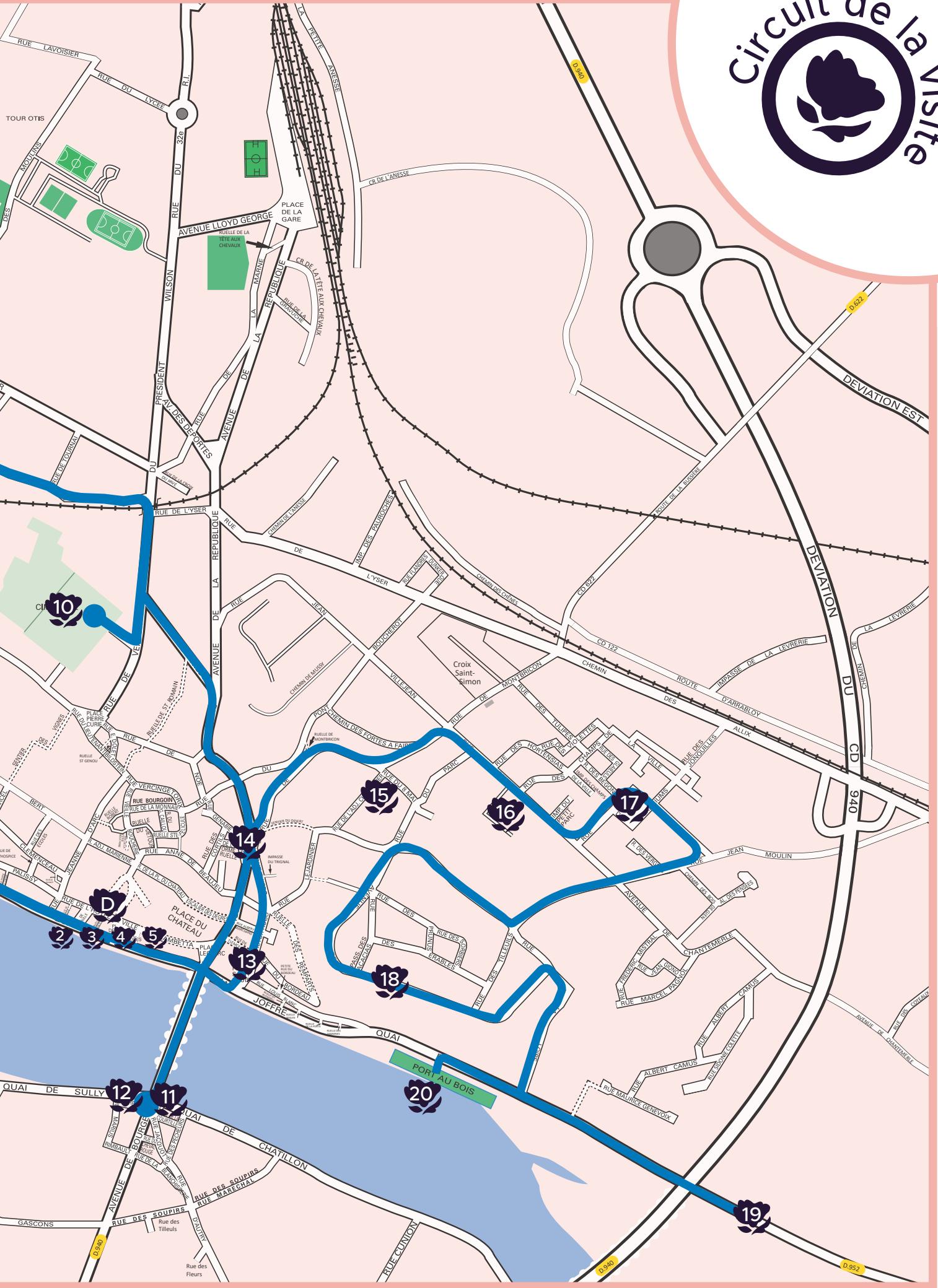
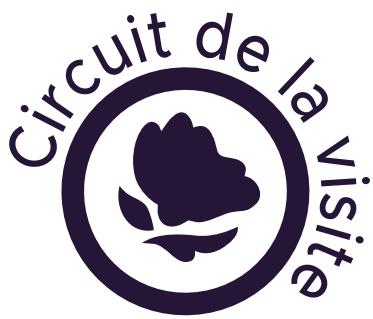
Organigramme des services techniques



Plan de la visite

- | | |
|----|---|
| 1 | Hôtel de ville (D) |
| 2 | Boutique éphémère |
| 3 | Maison des Alix |
| 4 | Centre Anne de Beaujeu |
| 5 | Place J.Jaurès |
| 6 | Cinéma |
| 7 | Transformateur |
| 8 | Parc NPNRU |
| 9 | City-stade |
| 10 | Cimetière |
| 11 | Berry |
| 12 | Statue chinoise |
| 13 | Place St-Louis |
| 14 | Rond-point du Puy de Dôme |
| 15 | Massif (rue du 8 mai/rue de Montbricon) |
| 16 | Parc de Montbricon |
| 17 | Place des Géraniums |
| 18 | Avenue des Boulards |
| 19 | Aire de camping-cars |
| 20 | Port au bois |







Ville de **Gien**

En quelques chiffres :

 **13 431** habitants
(INSEE 2022)

 **67.9** Km² de superficie

 **123** Km de voirie

 **370** agents
Ville de Gien + Communauté des
Communes Giennoises

 **94** agents techniques

 **256 500 €ht**
budget d'investissement des
espaces verts

 **105 400 €ht**
budget de fonctionnement des
espaces verts

 **53** ha de surface d'espaces
verts

 **2 200** arbres

 **7** Parcs compris entre 3600m²
et 1.7ha soit 73000m²

 **242** Bancs

 **251** Poubelles
soit 1 pour 53 hab.

 **585** Kg de déchets/an

 **173** Bacs hors sol



Aires de jeux

Parcs de jeux

- 1 - rue des Loriots > 2-8 ans
- 2 - rue des Bergeronnettes > 3-9 ans
- 3 - rue des Cigognes > 2-8 et 5-12 ans
- 4 - Port au Bois > 2-8 ans
- 5 - av. J. Villejean > 3-10 ans
- 6 - av. des Boulards > 1-12 ans
- 7 - rue M. Genevoix > 2-8 ans
- 8 - rue F. Chopin > 2-8 ans
- 9>11 - Arrabloy
- 12 - quai de Châtillon > 3-9 ans
- 13 - Espace culturel

Aires de sports

City-stades et/ou modules bodyboomers

Aires de jeu dans les écoles





Gien et ses lieux de vie





Les mises en œuvre récentes

p 16 ➤

- Le chemin touristique
- Le cinéma et ses abords
- Le rond-point Est
- La placette des Bégonias
- L'aire de camping-cars
- La végétalisation du cimetière
- La plaine des sports
- Le parc du Port au bois
- Le parc des Montoires
- La cour de l'Hôtel de Ville
- Les cours d'école

Les futurs aménagements

p 21 ➤

- Ville haute - ville basse
- Le réaménagement de la rue des Boulards
- La réhabilitation du stade nautique
- Le projet de noue
- La déminéralisation de la cour de l'école des Montoires
- Alcome, identification des hotspots
- La requalification de la rue Jules César

Les projets en réflexion

p 25 ➤

- Le rond-point d'entrée de ville
- Le parc de Montbricon
- Le déploiement d'ombrières
- Les terrasses du Centre Anne-de-Beaujeu

Les mises en œuvres récentes

Le cinéma et ses abords

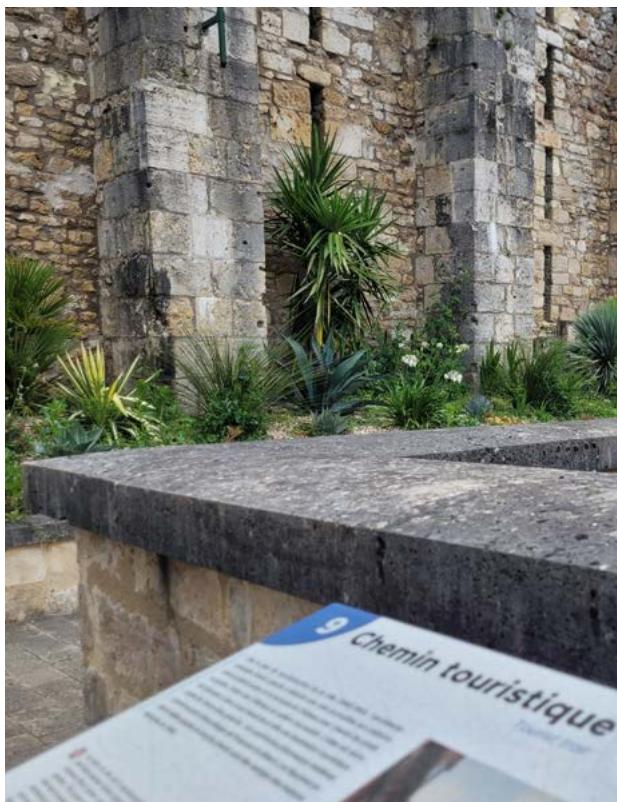
Ouvert en 2024, le nouveau complexe se situe place de la Victoire. Il accueille 3 salles pour près de 400 places. Son implantation, en entrée de centre-ville, inclut un espace vert de près de 1600m² favorisant la végétalisation et l'infiltration à la parcelle des eaux de pluie au moyen de noues végétalisées et d'un bassin d'infiltration.

Cet espace a également la vocation d'être un espace public vert œuvrant à la diminution du ressenti de chaleur au plus fort de l'été.



Le chemin touristique

Situé au pied des murs montant au château, ce chemin bénéficie d'un fort ensoleillement et d'une chaleur conséquente durant la période estivale. Son accessibilité pour l'entretien réduite a incité un aménagement s'appuyant principalement sur des cactées. De plus, ces nouveaux végétaux dissuadent les animaux d'y aller.



Le rond-point Est

La porte d'entrée de la ville de Gien par l'Est se réalise au niveau du rond-point dit de la Croix Méry. Cet accès a été travaillé en interne sur la thématique de l'AOC des vins des Coteaux du Giennois.

Au centre de cet espace, un médaillon représente une grappe de raisin pour symboliser le thème.



La placette des Bégonias

Afin de proposer un espace végétalisé au cœur du quartier des Champs de la Ville, une placette a été complètement déminéralisée, végétalisée et replantée afin de proposer un îlot de verdure aux habitants.



L'aire de camping-cars

Afin d'offrir aux camping-caristes une aire capable d'accueillir 10 véhicules dont 2 de grande longueur et de respecter les normes de vidange, un espace arboré et végétalisé a été très récemment aménagé en entrée de ville, et à proximité de la Loire, le long de la route de Briare. Cette aire sera accessible 7j/7 et 24h/24 grâce à une borne de paiement pour l'ensemble des services proposés.

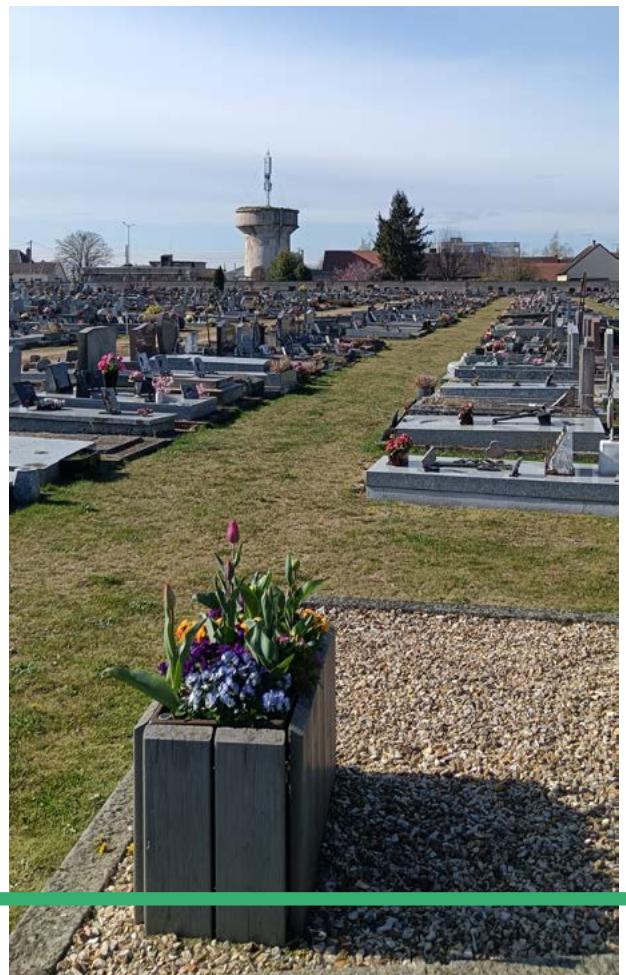


La végétalisation du cimetière

Initiée depuis 2020 par la Ville de Gien, la déminéralisation du cimetière par l'enherbement (méthode des semences projetées) s'appuie sur l'engagement tenace des élus et le changement d'habitudes pour les usagers.

Après 4 années, le retour des usagers et le constat partagé démontrent toute la pertinence de cet engagement.

Le compostage et des étagères ont fait leur apparition à la satisfaction de tous, tout en respectant ce lieu de recueillement.



La plaine des sports / Cuiry

Les équipements sportifs ouverts et en accès libre répondent aux orientations des politiques jeunesse, santé, sports et cadre de vie de la Commune.

Aussi, la Municipalité en a déployé plusieurs. Celui d'Arrabloy a été inauguré en juin 2022. Celui des Champs de la Ville a été doté d'un sol souple (type gazon synthétique) en 2023.

Deux nouveaux équipements ont été installés en 2023 et 2024, un près de la salle Cuiry et un autre près du centre administratif (une plaine de jeux constituée d'un city stade, un street workout et un skatepark), permettant d'équiper un maximum de quartiers de la ville.



Le parc du Port au bois

Ce parc a l'objectif de reconnecter la ville de Gien à la Loire. L'allée centrale parallèle au fleuve a été déminéralisée, des équipements ludiques et sportifs installés le long de la promenade pour en faire un parcours prisé des habitants et visiteurs des bords de Loire, notamment les cyclistes.

Le cœur du parc abrite dorénavant une guinguette aux beaux jours. Il accueille également des événements sportifs, festifs et culturels tout en conservant le cadre végétal qui apporte une paisibilité à deux pas du centre-ville. Le lieu est remis en valeur, des équipements et mobilier urbain ont été ajoutés au printemps, les toilettes ont également été rénovées.



Le réaménagement du parc des Montoires

La Ville de Gien a engagé la transformation du quartier des Montoires. Ce changement se matérialise par la création d'un parc urbain en lieu et place d'une emprise entièrement imperméabilisée. Ce futur aménagement pourra devenir à terme une véritable trame de biodiversité et de lieux conviviaux. Cet espace servira également d'îlot de fraîcheur aux habitants de la commune et plus particulièrement du quartier.

UN NOUVELLE VISION DU PARC
AXONOMETRIE DU NOUVEAU PARC



Le futur parc verra sa superficie passer à 28 500 m² dont 23 600 m² de surface enherbée.

LE NOUVEAU PARC : PARTIE CENTRE
Croquis du parc



La création de cet aménagement nécessitera la plantation de :

- **332 arbres**
- **2400 arbustes**
- **2 ha de gazon/prairie de fauche**
- **1800 vivaces et bulbeuses**



L'aménagement de la cour de l'Hôtel-de-Ville

La requalification de l'Hôtel-de-Ville a induit le réaménagement de sa cour afin d'offrir une entrée cohérente avec la célébration des mariages. Un travail a été mené sur l'harmonisation du mobilier urbain, le revêtement minéral et les végétaux sur un site fortement ensoleillé et exposé.



Les cours d'écoles

Ces aménagements ont pour but de créer de petits îlots déminéralisés dans les cours des écoles de la Gare, Marcel Boulmier et Cuiry tout en agrémentant avec différentes activités (jeux pour enfants et petits potagers).

Désimperméabilisation et renaturation des sols, installation de bancs ombragés, de nichoirs à insectes ont été réalisés.

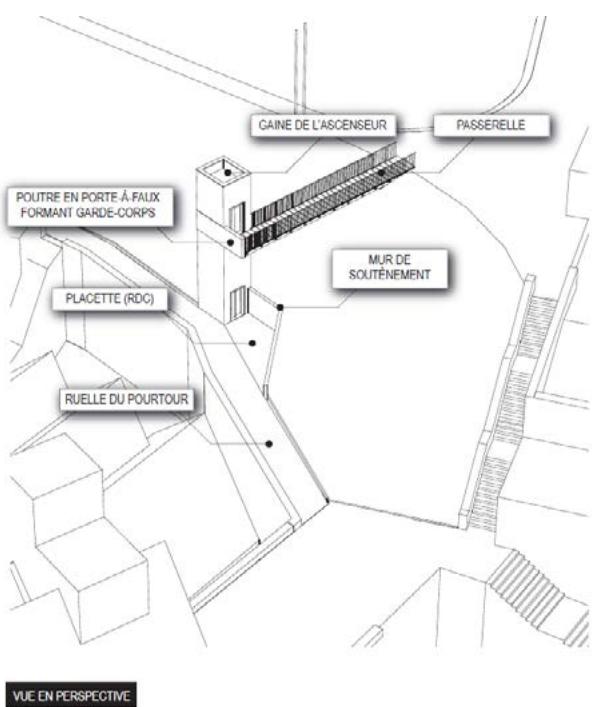


Les futurs aménagements

Ville haute – ville basse

Afin de faciliter l'accès entre le parking du château et le cœur de la ville basse un aménagement est en projet.

L'équipe municipale a proposé l'extension de la liaison par ascenseur entre le dernier étage du Centre Anne-de-Beaujeu et la place Jean-Jaurès.



Réaménagement de la rue des Boulards

L'aménagement projeté concerne la reprise de la chaussée et les trottoirs de l'avenue située entre la rue Lejardinier et la rue de La Loire sur une longueur de 850 mètres linéaires.

Les trottoirs, aujourd'hui entièrement minéralisés, deviendront un lieu de déambulation piétonnes et des cycles mais également un espace végétalisé intégrant la récupération des eaux de pluies collectées par les fils d'eau de la voirie.

Les végétaux de type herbacés et/ou arbustifs prennent en compte la proximité des habitations et le développement racinaire pour un meilleur développement à terme.



La réhabilitation du stade nautique

Construit dans les années 70, cet équipement requiert des travaux lourds compte tenu de la vétusté des systèmes de chauffage et de traitement de l'eau ainsi que d'étanchéité des bassins. La réhabilitation engagée depuis 2023 vise à proposer des activités aquatiques de meilleures qualités, de nouvelles activités ludiques et de bien-être tout en étant ambitieux dans la réduction des consommations de fluides du bâtiment. Les travaux sont en cours et la réouverture est attendue pour l'automne 2025. À noter que le débat sur l'implantation du nouveau stade nautique a tourné court compte tenu de la qualité de l'environnement actuel. L'un des enjeux du projet est de magnifier ce bord de Loire depuis le stade jusqu'à ses abords.



Projet de noue à Arrabloy

Afin d'assainir une zone rapidement inondée en cas de pluies conséquentes, un projet d'aménagement d'une noue a été envisagé. Il sera agrémenté de végétaux adaptés à la texture du sol.

Groupe scolaire des Montoires, déminéralisation de la cour

Dans le cadre de la rénovation de ses groupes scolaires, la Ville de Gien a initié en 2023 la rénovation partielle du bâti de ce groupe scolaire mais également de sa cour d'école.

Pour se faire, de nombreux travaux énergétique et technique ont été engagés. Ils portent principalement sur l'isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des huisseries, le remplacement de l'éclairage au profit de LED mais également des travaux en intérieur tel que le rafraîchissement des peintures, la réfection des sols,...

Une attention particulière a été portée à la cour de l'école élémentaire où une végétalisation conséquente a été programmée. Elle porte sur la création d'un espace déminéralisé de près de 600m² ainsi que le renforcement de la trame arborée offrant ainsi un rafraîchissement de cet espace au moment les plus chauds de l'été.



Alcome identification des hotspots

En avril 2024, la Ville a contractualisé avec l'éco-organisme Alcome afin d'engager une démarche de réduction des déchets issus des produits du tabac (plus couramment appelés "mégots") et jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

Cette démarche passe par un diagnostic du territoire identifiant les lieux où se concentrent le plus ce type de déchets - en cours de finalisation – et par la suite de mesures tant de communication, de sensibilisation ou d'installation de mobiliers les collectant afin de réduire leur présence sur l'espace public.

C'est ainsi que près de 21 cendriers et 137 éteignoirs seront disposés dans les rues de Gien.

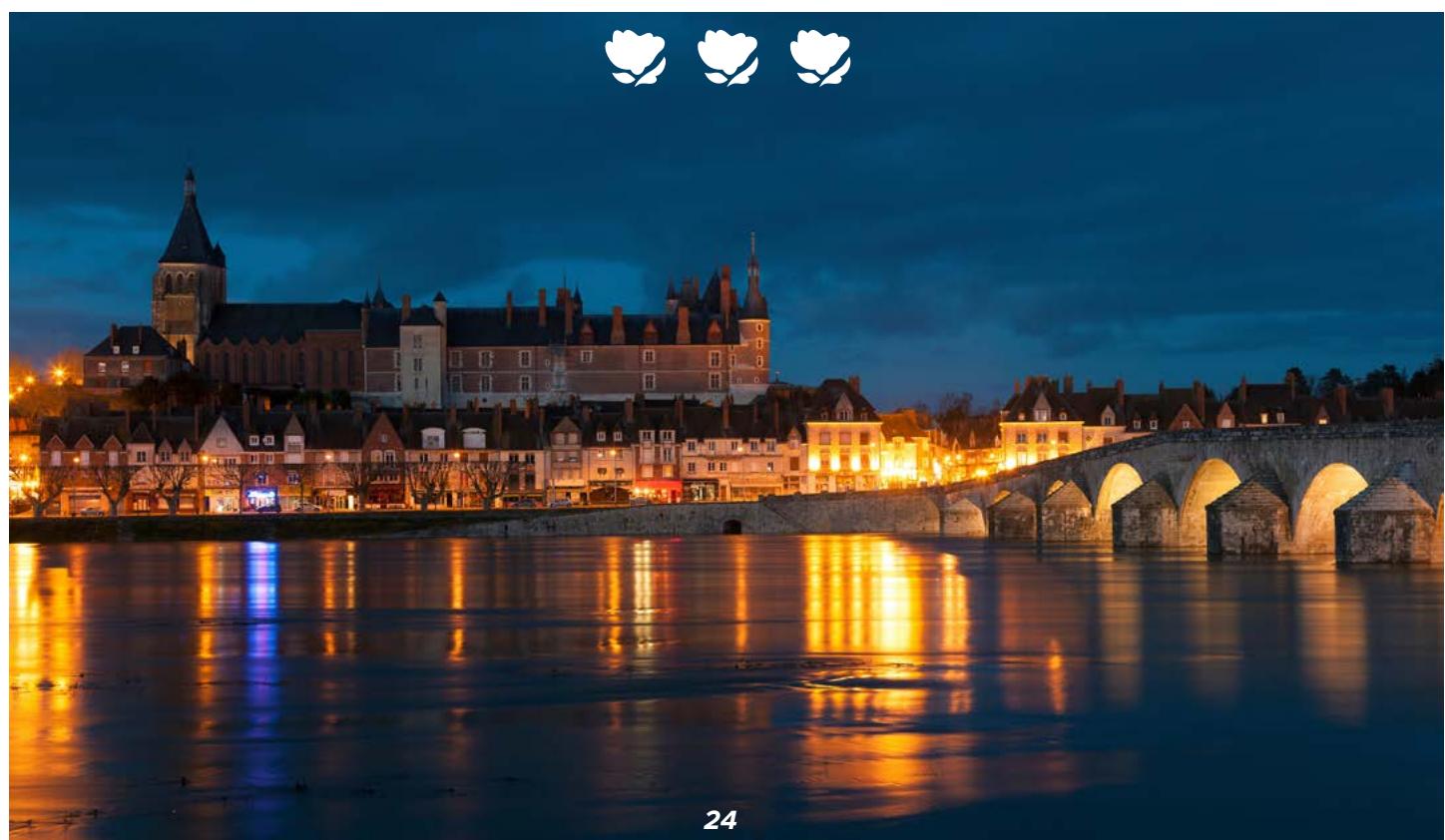
L'enlèvement et le coût de valorisation des mégots collectés à hauteur de 100kg de mégots massifiés sont également pris en charge par l'éco organisme.



Requalification de la rue Jules César

Le projet d'aménagement de la rue Jules César prévoit l'intégration de poches de plantations, des zones de stationnement et une voie mixte de 3 mètres pour piétons et cyclistes. Trois plateaux ralentisseurs seront installés pour sécuriser les traversées et réduire la vitesse des véhicules.

Un giratoire à la hollandaise permettra aux cyclistes et piétons de circuler sans croiser de voitures, facilitant les déplacements doux et apaisant la circulation. Des poches de plantations généreuses seront aménagées au nord en raison de l'espace disponible.



Les projets en réflexion

Le parc de Montbricon

L'objectif poursuivi dans le réaménagement de ce square est d'affirmer au maximum son statut de boisement urbain. Le projet doit faire de ce lieu un îlot de fraîcheur, agréable et calme, où l'on oublie un instant que l'on se trouve en plein cœur d'une ville.

Ces ambitions se traduisent à travers différentes thématiques :

- Le paysage, la biodiversité et la gestion du site.
- La lisibilité du site.
- Les cheminements et le mobilier.



Le rond-point d'entrée de ville : Nord

La Ville de Gien a pour objectif d'aménager ses différentes entrées de ville. Un projet sur le thème "Château" est étudié pour l'entrée nord.

Le déploiement des ombrières

Plusieurs projets sont à l'étude sur le territoire de la ville pour implanter des ombrières photovoltaïques. Ainsi, le projet le plus avancé est celui du parking sud de la salle Cuiry. En effet, un permis de construire a été déposé pour couvrir le parking sur une surface de 1700 m² ce qui représente la production de 416 MWh. Cela équivaut à la consommation annuelle de 187 habitants. D'autres projets sont également à l'étude pour couvrir des parkings ou des bâtiments publics selon un modèle d'autoconsommation collective. Ainsi la production d'électricité pourrait être valorisée directement pour alimenter les équipements publics ou partager avec des tiers en cas de surplus.

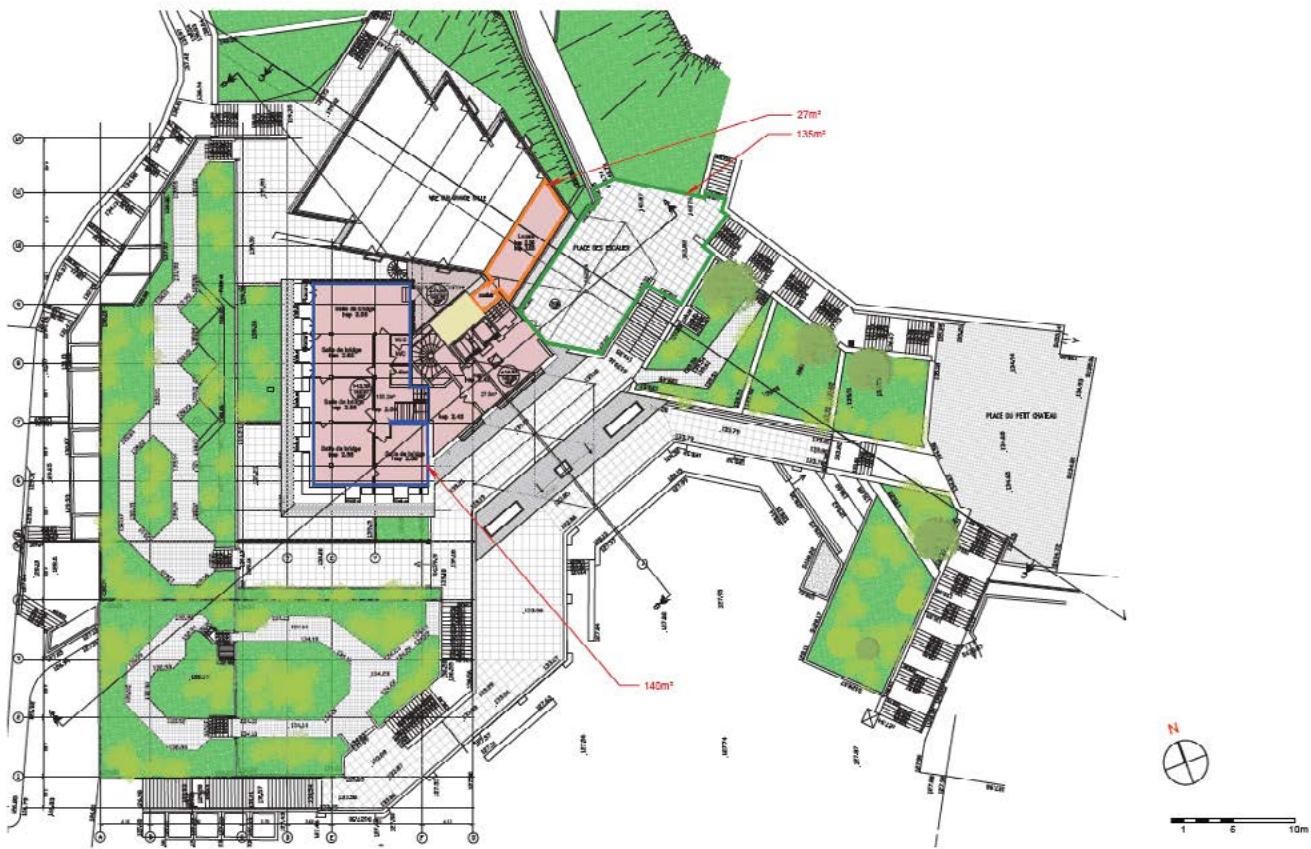




Les terrasses du Centre Anne de Beaujeu

Situé au cœur de la ville de Gien et en pied de coteau, ce bâtiment s'inscrit harmonieusement au sein d'une déambulation culturelle et artistique reliant les éléments structurants de l'hypercentre : le musée du Château, la Maison des Alix, le multiplexe cinématographique et plus loin le musée de la Faïencerie.

Les espaces verts de ce secteur se concentrent principalement autour du château-musée. Le projet de requalification du bâtiment, avec ses terrasses végétalisées, ajoute une déclinaison de verdure en plein cœur de ville ainsi qu'un futur centre névralgique.



Charlier + Corbasson architecture & patrimoine
3 rue Ambroise Thomas 75009 Paris

Extension du Centre Anne de Beaujeu à Gien (45)



le Loiret
au fil de l'eau

LOIRE & CANAUX

Thématiques abordées



La gestion des ressources

p 29 ➤

- L'eau
- Le bassin des greffiers
- Le paillage
- Les déchets - compostage
- L'éclairage public
- Les chrysanthèmes
- Les armoires connectées
- Le feu - récompense

La biodiversité

p 32 ➤

- La lutte contre les espèces nuisibles
- La charte de l'arbre
- Le patrimoine végétal
- L'inventaire de la biodiversité



La mobilité

p 34 ➤

- Le schéma de déplacements doux
- La Loire à vélo
- Les bornes électriques
- Le transport en commun

Le mobilier urbain

p 36 ➤

Sensibilisation et pédagogie

p 37 ➤

- Les balades giennoises
- La visite des serres municipales
- La journée citoyenne
- La grainothèque
- La promotion du label
- Les animations dans les écoles
- Les campagnes de sensibilisation
- L'explication des travaux

Culture et événementiel

p 41 ➤

- Le château d'Anne de Beaujeu
- L'église Jeanne d'Arc
- La maison des Alix
- L'hôtel-de-ville, la Micro-Folie et la boutique éphémère
- La Loire
- La Faïencerie
- La chapelle Saint-Lazare
- Le parcours patrimonial
- Le joyau de la reconstruction
- La table d'orientation
- Les jeux musicaux
- Le Studio Rodin
- L'exposition hors les murs
- Les arts urbains
- Les décorations de Noël
- Les décorations estivales
- L'artisan porcelainier
- Le festival des Coteaux du Giennois
- Un samedi soir sur les quais
- Le festival des arts de la rue
- Le passage de la flamme olympique



La gestion des ressources

L'eau

Différents bâtiments de la Ville sont équipés de récupérateurs d'eau. Parmi ces sites, on compte le hangar technique, les serres municipales ou le bassin tampon de la station d'épuration d'une capacité de 3 600 m³ qui récupèrent l'eau de pluie. Ainsi, selon les années près de 50 000 litres d'eau de pluie peuvent être récoltés.

Le fleurissement évolue également afin de réduire la consommation d'eau. D'abord par le choix des espèces compatibles avec l'évolution climatique, ensuite par le recours au paillage. Le nombre de jardinières a été réduit, notamment au niveau des suspensions.

Enfin, les projets d'aménagement intègrent la réflexion de l'intégration de cette ressource.

Le bassin des greffiers – nettoyage

Créé en 2011, ce bassin de collecte des eaux pluviales avait pour vocation de récupérer les eaux provenant du secteur de la Courtaudière - zone d'aménagement et d'urbanisation future - mais également celles de plusieurs parties de quartier existants.

Un curage et un nettoyage ont été nécessaires afin de rendre la capacité de stockage à ce bassin qui l'avait progressivement perdu avec les années.



Le paillage

Le service des Espaces Verts utilise du paillage pour l'ensemble des massifs. Si une partie provient de l'achat de sacs, le reste est issu du broyage des sapins récupérés au moment des fêtes de fin d'année et des élagages. En 2024, près de 670 sapins avaient été récupérés sur 6 sites à travers la ville (quai de Châtillon/ parking de la piscine / parking des Montoires / parking de la salle Cuiry / parking Paul-Bert / Arrabloy). En 2021, il y en avait 550.

Les déchets / compostage

Engagé dès le début du mandat en 2021, le dispositif a été renforcé, tant dans son principe que dans sa capacité. À ce jour, le tri sélectif comprend sept points de collecte répartis dans l'ensemble du cimetière, contre seulement deux auparavant.

Le système de compostage au cimetière a également été revu et amélioré. Les usagers s'habituent progressivement à prendre de nouvelles habitudes avec la pédagogie du gardien et de la communication in situ.



L'éclairage public

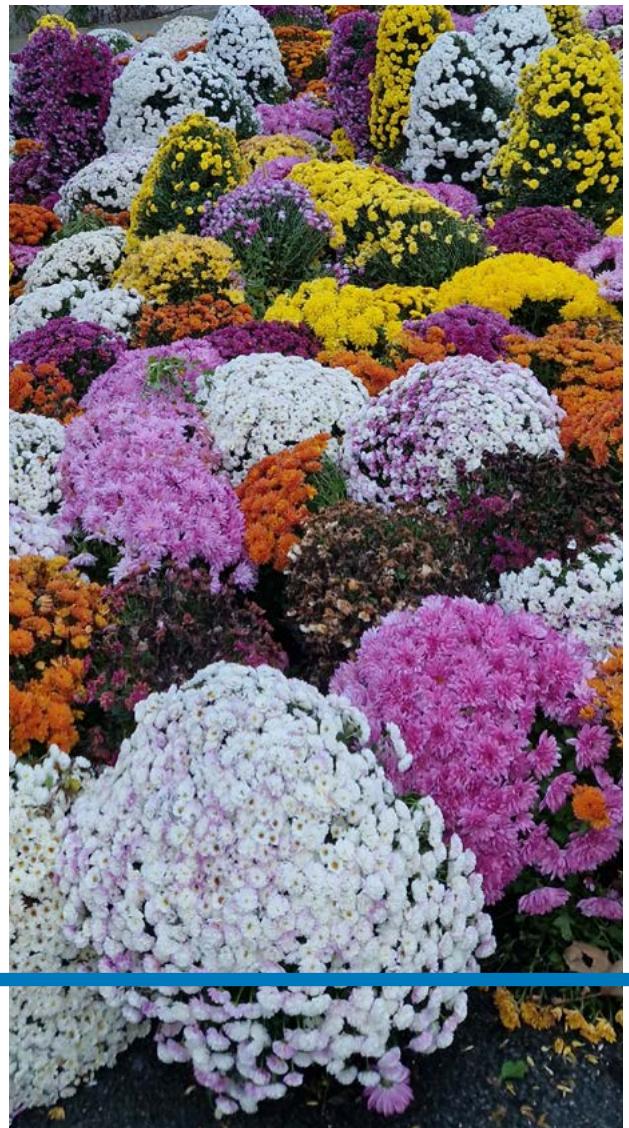
En 2019, afin de renouveler le parc et dans un souci d'économie d'énergie, tous les réverbères ont été changés. Ainsi, les 3400 points lumineux fonctionnent désormais en ampoule LED. Ce changement avait alors généré une économie de plus de 30%. Cette démarche a été également associée depuis 2024 à une réduction de l'éclairage public la nuit générant également près de 30% d'économie.

Les chrysanthèmes

Dans un premier temps et dans une optique de limiter le gaspillage, une distribution des chrysanthèmes encore en bon état a été mise en place.

À la plantation des bisannuelles dans les massifs, cette opération permettait aux usagers de récupérer ces plantes et évitait à la collectivité de devoir les jeter. Cette opération a rencontré un franc succès puisque l'ensemble des végétaux avait été récupéré dès la première année.

Dans un second temps et dans une volonté d'efficience, les massifs de chrysanthèmes seront réduits mais concentrés sur des points emblématiques. Les autres massifs bénéficieront de la plantation des bisannuelles et favoriseront leur développement tout en réduisant le temps d'intervention des agents.



Les armoires connectées

Afin de réduire la puissance lumineuse nocturne tout en maintenant un éclairage public, un nouveau système a été récemment installé sur les armoires et les candélabres.

En utilisant des technologies comme des LED "dimmables", la puissance est abaissée progressivement selon les besoins ou la programmation. Cette approche permet de conserver une visibilité minimale et une sécurité tout en évitant les coupures complètes. L'optimisation de la consommation garantit un coût équivalent à celui d'un éclairage éteint partiellement la nuit. Le système combine ainsi efficacité énergétique, confort visuel et limitation de la pollution lumineuse.



Le feu récompense

En début d'année 2025, un feux vert récompense devant le lycée Bernard Palissy a été installé afin d'inciter les automobilistes au respect de la limitation de vitesse. Le principe consiste à passer le feu au vert lors d'une conduite responsable, fluidifiant le trafic aux abords du lycée. Ainsi, les comportements dangereux (excès de vitesse, non-respect des piétons) sont sanctionnés par un passage au rouge. Son approche positive valorise les automobilistes prudents, transformant la contrainte réglementaire en acte civique gratifiant.



La biodiversité

La lutte contre les espèces nuisibles

Dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité, neuf espèces ont été répertoriées comme invasives. Ces plantes sont exotiques, envahissantes dans les milieux naturels et peuvent avoir un impact négatif sur la biodiversité locale. Il s'agit de l'ambroisie élevée, l'Érable negundo, l'Ailanthe glanduleux, la Jussie à grandes fleurs, la Renouée du Japon, la Renouée de Bohême, le Robinier faux-acacia, le Solidage du Canada et le Raisin d'Amérique.

Ces plantes sont présentes dans tout le Loiret, naturalisées depuis des décennies, occasionnant des changements de composition floristique. C'est le cas notamment du Robinier. Les moyens de gestion sont souvent coûteux et peu efficaces s'ils ne sont pas suivis d'une surveillance accrue.

Le patrimoine végétal

Des plantations ont été réalisées dans les écoles, les parcs, le cimetière ainsi qu'aux entrées de ville. Suite au vieillissement naturel de certains sujets, mais aussi aux abattages rendus obligatoires par la présence du capricorne asiatique, d'autres plantations ont été, et seront encore, effectuées afin de restaurer les alignements. La Ville, devenue ambassadrice du don d'organes, a planté un arbre de vie dans le parc de Montbicon en partenariat avec l'association Adot 45.

La charte de l'arbre

La Ville de Gien a signé le 19 novembre 2024 la charte de l'arbre afin d'inscrire son engagement dans les objectifs de ce document. Aujourd'hui, le processus est en marche au travers de la sensibilisation des publics, proposant une vraie place à l'arbre dans les projets réalisés ou à venir, en renforçant la trame arborée existante, etc.

Il demeure des contraintes dont nous ne pouvons pas nous affranchir comme la présence encore avérée du capricorne asiatique.





L'inventaire de la biodiversité

La Ville de Gien s'est engagée dans la réalisation d'un Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) en partenariat avec La Région Centre Val-de-Loire et l'association Loiret Nature Environnement (LNE). Ainsi, tout au long de l'année 2024, dix sites ont fait l'objet d'inventaires faune et flore pour recenser la biodiversité locale. Les premières conclusions permettent de mettre en avant la richesse patrimoniale de plusieurs sites qui peuvent être considérés comme réservoir de biodiversité pour certains. Sur les 845 espèces répertoriées, 78 sont estimées patrimoniales en raison de leur rareté, protection ou degré de menace.

Ces inventaires permettent d'établir des diagnostics écologiques qui aboutiront dans une seconde phase de l'IBC à des préconisations en matière de gestion. En effet, la plupart des sites étudiés sont gérés par des établissements publics.

Enfin, un volet important des IBC est consacré à la sensibilisation du public sur la richesse biologique présente sur son territoire. Ainsi, plusieurs animations ont déjà été réalisées dans le courant de l'année 2024 avec la programmation d'une exposition prêtée par l'Agence Régionale de la Biodiversité et une animation sur la création de nichoirs à oiseaux.

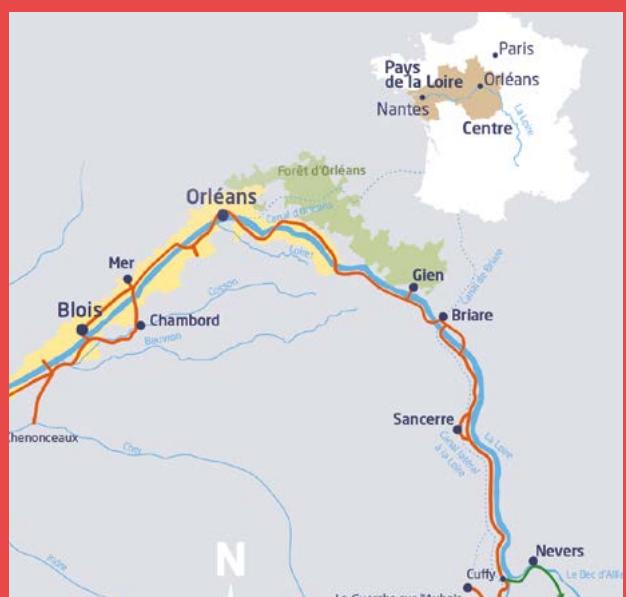
En 2025, deux autres animations grand public sont programmées en septembre ainsi qu'une conférence de restitution de l'IBC. Les scolaires ont également été sensibilisés sur la richesse écologique puisque quatre écoles ont pu bénéficier d'un atelier animé par LNE entre mars et juin.





La Loire à vélo

La Loire à vélo est un des itinéraires cyclos touristiques les plus empruntés en France. Elle traverse le quartier du Berry au Sud de Gien. Grâce au chaucidou récemment aménagé sur le vieux pont, il est dorénavant plus facile pour les cyclistes de rejoindre de manière sécurisée le centre-ville. La présence de la gare et la possibilité d'accéder facilement aux trains Rémi avec son vélo, contribuent par ailleurs à faire de la ville un point de départ ou d'arrivée pour accéder à la Loire à vélo.

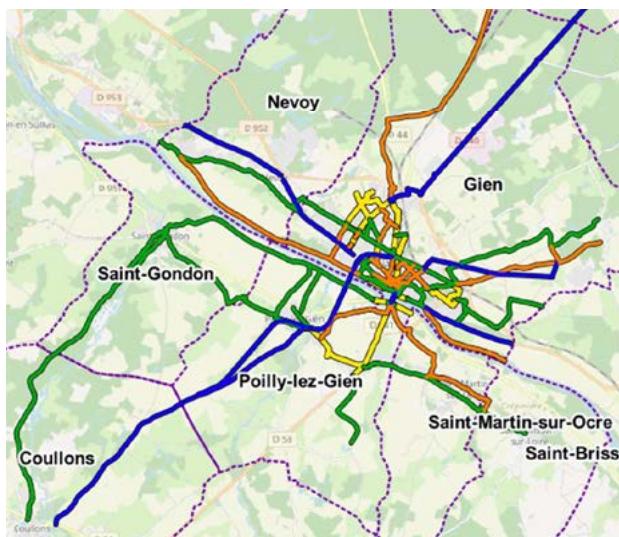


La mobilité

Le schéma de déplacements doux

Lauréate du programme AVELO 2, la CDCG a bénéficié d'un accompagnement de l'ADEME dans le cadre de l'élaboration de son Schéma Directeur des Déplacements Actifs (SDDA) adopté en fin d'année 2023. Ce schéma directeur a pour principal objectif d'élaborer une stratégie d'aménagement du réseau cyclable.

Une première étape de diagnostic a été réalisée avec l'analyse des aménagements existants et la consultation du public et des acteurs du territoire. À l'issue du diagnostic, des aménagements ont été proposés pour améliorer le maillage existant et la sécurité des cyclistes. À terme, ce sont 112 kilomètres d'aménagements cyclables qui sont prévus entre 2024 et 2036. Ce schéma directeur constitue la feuille de route de la CDCG en termes de programmation et de planification des aménagements cyclables.



Les bornes électriques

Afin de développer les mobilités moins polluantes sur son territoire, la CDCG a souhaité se doter de la compétence Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE). Ainsi, elle a pu réaliser un Schéma Directeur IRVE (SDIRVE) commun avec le Département du Loiret qui a été adopté en juin 2024.

À la suite d'un diagnostic des Points de Charge (PDC) existants et après évaluation des besoins futurs de recharge, le nombre de PDC supplémentaires à déployer sur le territoire à horizon 2035 a été évalué à 72 PDC normaux et 7 PDC rapides.

Il est à noter que les objectifs fixés à horizon 2025 sont d'ores et déjà atteints en 2024 principalement grâce à des initiatives privées et notamment par l'implantation de bornes de recharge sur des parkings liés à des commerces.

Concernant les parkings publics, la CDCG et la Ville de Gien sont à l'initiative de plusieurs implantations de bornes de recharge installées dans le courant du premier semestre 2025 : 1 PDC sur le parking du cinéma de Gien, 2 PDC sur le parking du gymnase Paul-Bert et 2 PDC sur le parking Gonat.

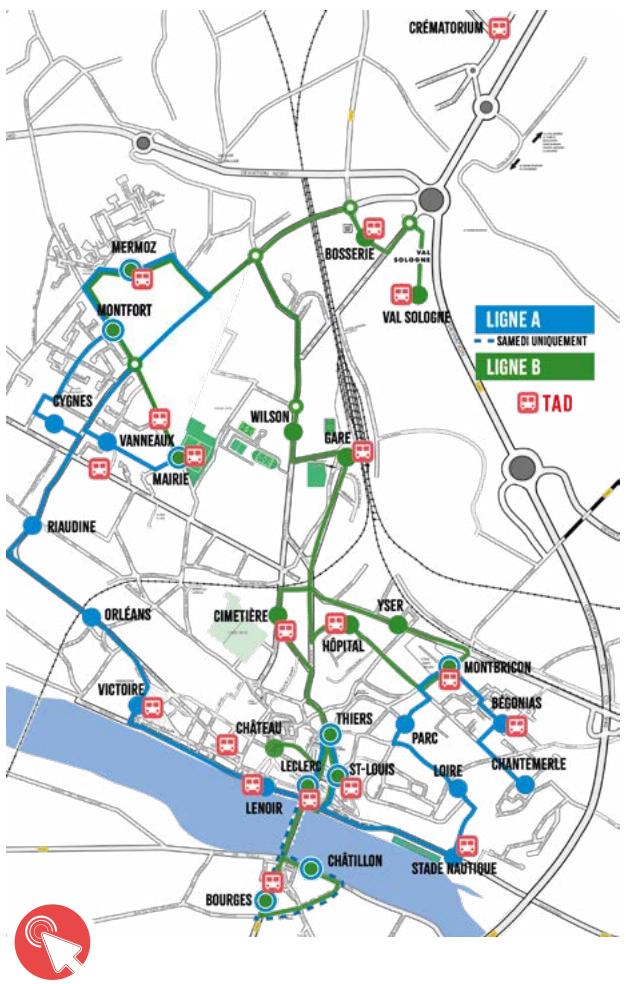


Le transport en commun

Depuis le 1^{er} janvier 2023, une nouvelle offre de transport en commun a été mise en place. Ainsi, les deux lignes de bus existantes ont été repensées pour desservir les principaux quartiers d'habitation et les principales zones de commerces et de services.

Les horaires ont également été modifiés pour permettre d'augmenter les plages horaires et répondre aux besoins des usagers. Ce service a permis à plus de 75000 voyageurs de se déplacer en transport en commun en 2024. Cela représente une augmentation de plus de 40% par rapport à la première année de mise en service en 2023.

Afin d'accompagner le développement de ce nouveau réseau, une campagne de renouvellement des abribus a été lancée au premier trimestre 2025. Elle a permis de remplacer l'ensemble des abribus et d'en planter de nouveaux.



Le mobilier urbain



La signature de la charte

La mise en valeur et la qualité de l'espace public nécessitent une cohérence dans le choix du mobilier urbain. Pour se faire, une charte a été approuvée lors du conseil municipal du 21 juin 2023 et permet la définition de 2 coloris et du choix de mobilier urbain suivant deux zonages définis.

Ainsi, chaque changement et ajout sur le domaine public se réfèrent à cette charte.



Sensibilisation et pédagogie



Les balades giennoises

Huit promenades ont été identifiées entre Gien et Arrabloy.

Les boucles proposées répondent aussi bien aux envies de longues balades à travers les coteaux giennois qu'à celles de petites excursions au cœur du centre-ville.

Le choix a été fait de baliser ces parcours sur le terrain afin de compléter l'offre dématérialisée proposée par les applications numériques telles que Cirkwi.



La visite des serres municipales

Les enfants ont vécu une sortie aussi instructive que dépaysante en visitant les serres municipales de la Ville. Encadrés par l'équipe d'animation et guidés par les agents des espaces verts, les jeunes curieux ont plongé dans l'univers fascinant des plantes et du jardinage.

Fleurs colorées, arbustes et semis en pleine croissance, le personnel des serres a pris le temps d'expliquer leur travail quotidien, en s'adaptant à leur jeune âge. Un atelier a même été proposé et chaque enfant a pu manipuler la terre.

Une manière ludique de sensibiliser les plus jeunes à la nature, au respect de l'environnement et à la patience aussi.



La journée citoyenne

Dans le cadre des journées citoyennes nationales, des ateliers sont organisés avec le Conseil municipal jeunes, comme un "troc de plantes" lors d'un marché sur la place Leclerc ou encore la remise en état du jardin de la maison de retraite.



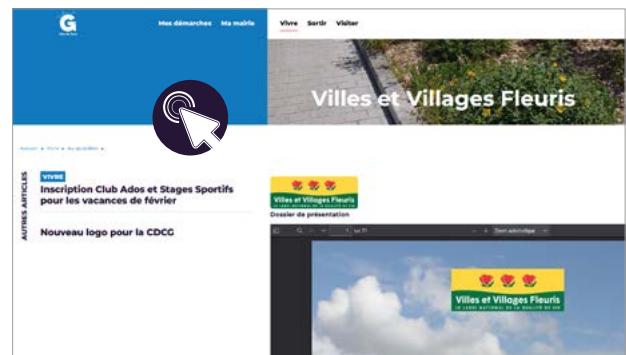
La grainothèque

La grainothèque de Gien est un espace dédié à l'échange de graines pour favoriser la biodiversité et l'autonomie alimentaire. Depuis son lancement en 2024, elle a bien évolué et attire de plus en plus d'adeptes. Les habitants peuvent y déposer et récupérer des graines gratuitement, contribuant ainsi à la préservation des variétés locales. Elle joue également un rôle éducatif en sensibilisant à l'importance de la diversité végétale. Ce projet s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire, renforçant le lien entre les citoyens et la nature.



La promotion du label

Le logo "Ville et village fleuris" s'invite sur nos supports de communication : lettre officielle, magazine... Le label disposant même d'une page dédiée sur le site internet villedegien.fr

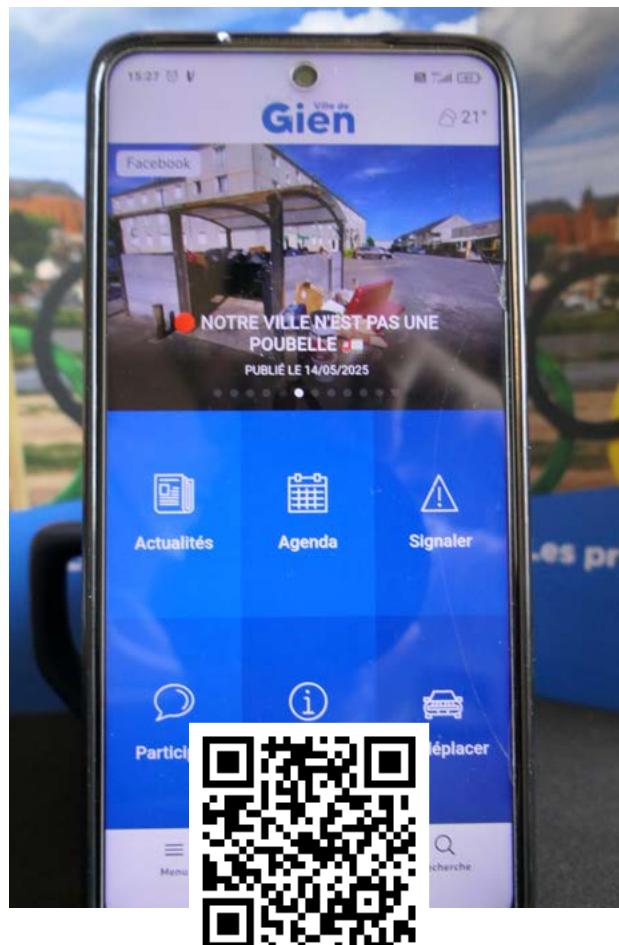


Les campagnes de sensibilisation à la propreté de la ville

La Ville de Gien programme des campagnes de communication pour lutter contre les incivilités. En 2024 le thème était le ramassage des déjections canines. La campagne était accompagnée d'une distribution de goodies "canisacs".

La publication régulière de rappels via nos supports de communication contribue également à la propreté de la ville.

L'organisation d'événements citoyens comme les opérations "nettoyage des bords de Loire" reflète une volonté pédagogique : nous sommes tous acteurs de la propreté de notre ville.



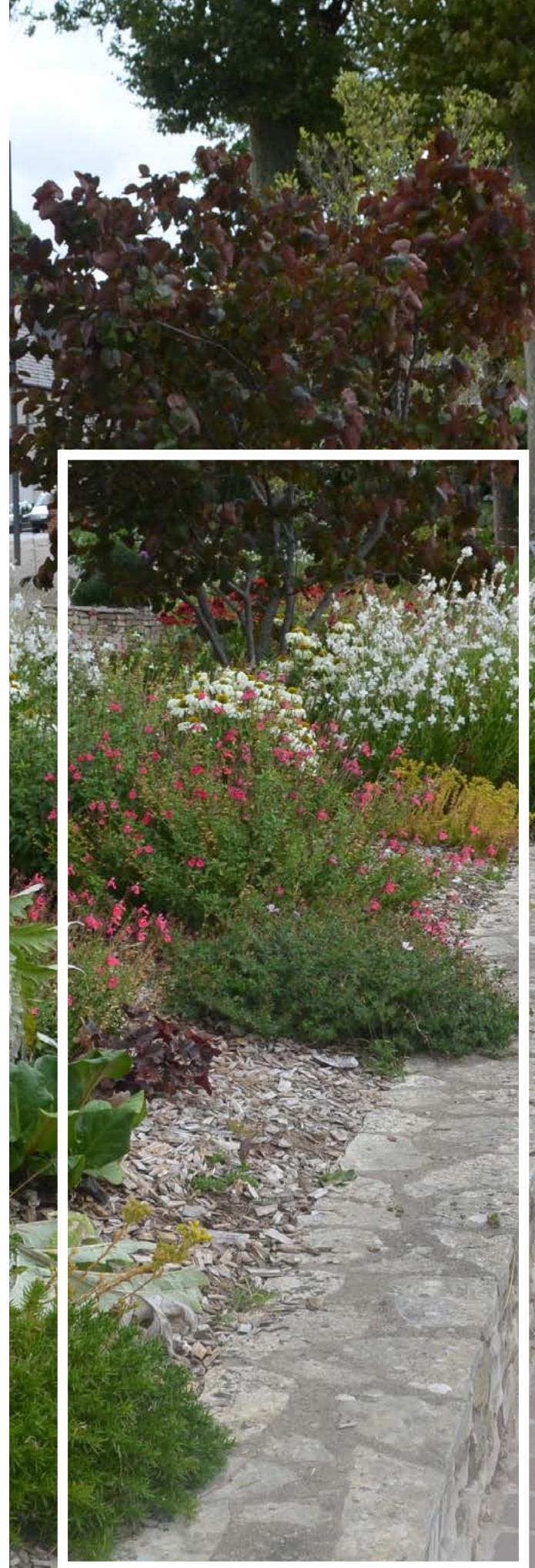
Les campagnes explicatives des travaux

Chaque chantier fait l'objet d'une campagne explicative via le site internet, l'application mobile, les réseaux sociaux, le magazine ou directement en boîtes aux lettres.

Les Giennois sont donc informés de l'évolution des travaux menés et peuvent ainsi s'approprier les nouveautés de leur paysage urbain.



Stade nautique intercommunal



Culture et événementiel

Le château d'Anne de Beaujeu

Le château a été construit à partir de 1482 sur l'emplacement d'une ancienne forteresse médiévale à la demande d'Anne de France – aussi appelée Anne de Beaujeu.

Elle transforma le château en un édifice Renaissance avec une architecture plus décorative (appareil polychromique de briques et chaînage de pierres, repris dans la construction de la Maison des Alix). Jeanne d'Arc, François I^{er}, Catherine de Médicis, Charles IX ou encore Louis XIV y ont séjourné.

Au XIX^e, le Département achète le monument qui devient un bâtiment administratif (sous-préfecture, tribunal et même prison) avant de trouver sa vocation de musée en 1935, d'abord avec l'exposition d'œuvres régionalistes dont Henry Jamet, puis en 1952 avec l'ouverture du Musée international de la Chasse. Réouvert en 2017 après 5 années de travaux de rénovation, le château-musée de Gien retrace l'histoire de la chasse et de la nature au cœur du Val de Loire.

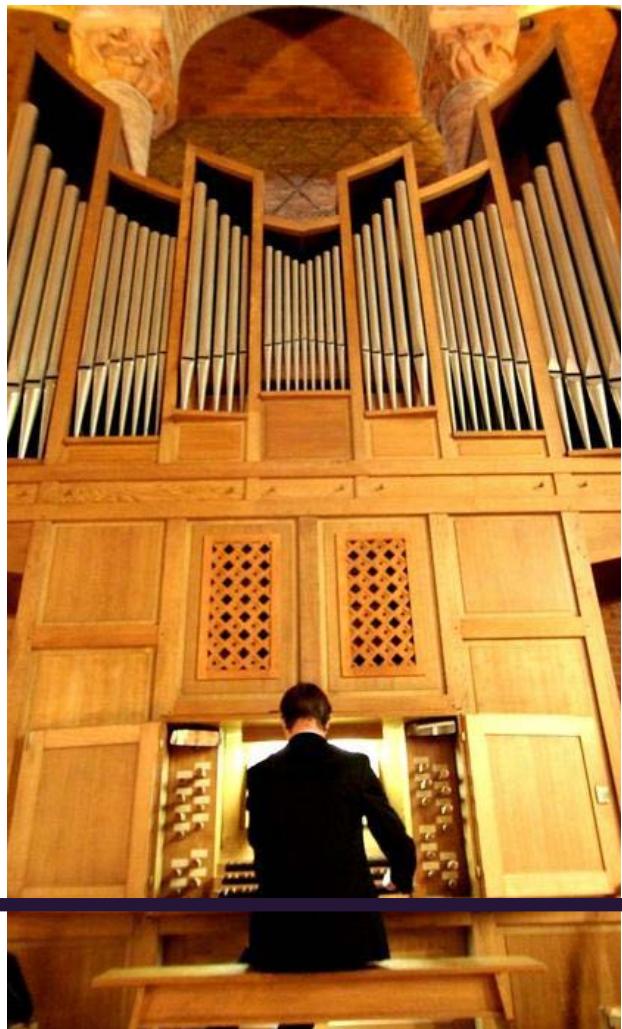


La maison des Alix

L'église Jeanne d'Arc

4^e édifice religieux érigé à cet emplacement, le premier daterait du X^e siècle à la même période que le premier château. 1514 : édification de la collégiale Saint-Étienne. 1948 : début de la reconstruction. L'église est inaugurée et consacrée à Jeanne d'Arc en 1954.

L'église est entièrement construite en béton armé et recouverte de briques rouges, à l'exception du clocher qui a résisté aux bombardements. Les 4 cloches ont été fondues par les établissements Bollée d'Orléans. Les grandes orgues sont l'œuvre d'Yves Koenig. Le chemin de croix, création de Jean Bertholle, a été produit par la Faïencerie de Gien. Les vitraux ont été réalisés par Max Ingrand, François Bertrand et Maximilien Herzele. L'église a obtenu le label Patrimoine du XX^e siècle.



Vestige de l'architecture domestique de la Renaissance, la maison des Alix fut achevée au XVI^e siècle puis modifiée aux XVII^e et XVIII^e. Le même appareil polychrome de briques dessinant triangles et losanges avec chaînage de pierres est utilisé pour la construction du château.

Un acte de 1538 indique que le bâtiment est la propriété d'Étienne Alix.

L'ensemble comporte deux grandes bâtisses séparées par une allée commune conduisant à une cour intérieure. Les rez-de-chaussée étaient occupés par deux boutiques ouvrant sur la rue. On peut encore apercevoir les ouvertures en anse de panier.

Nécessitant une profonde réhabilitation à moins de la voir s'effondrer, les travaux viennent de s'achever pour l'enveloppe extérieure de ce bâti. Il restera à viabiliser les différents étages qui n'ont pu, à ce stade, encore en bénéficier.



L'Hôtel de Ville

C'est en 1493 que Charles VIII, alors roi de France et frère d'Anne de Beaujeu, autorise la construction d'un "hostel et maison de ville" à Gien. Au XVIII^e siècle la Ville de Gien achète un immeuble situé dans la rue du Lion d'Or (actuelle rue Victor Hugo) pour y implanter la mairie et les services municipaux.

En 1850, le maire, Achille Gonat, propose de construire un nouvel Hôtel de Ville. La 1^{ère} pierre est posée en 1859 et l'inauguration a lieu en 1862.

Au centre de la façade, l'horloge fut offerte à la Ville en 1878 par M. et Mme Mouillon et appelée "la Mouillonne" en souvenir de ses donateurs.

Suite aux travaux de réhabilitation achevés en 2023, l'Hôtel de Ville a retrouvé son usage de "maison communale" et accueille de nouveau la célébration des mariages ainsi qu'une Microfolie dans l'une de ses ailes.

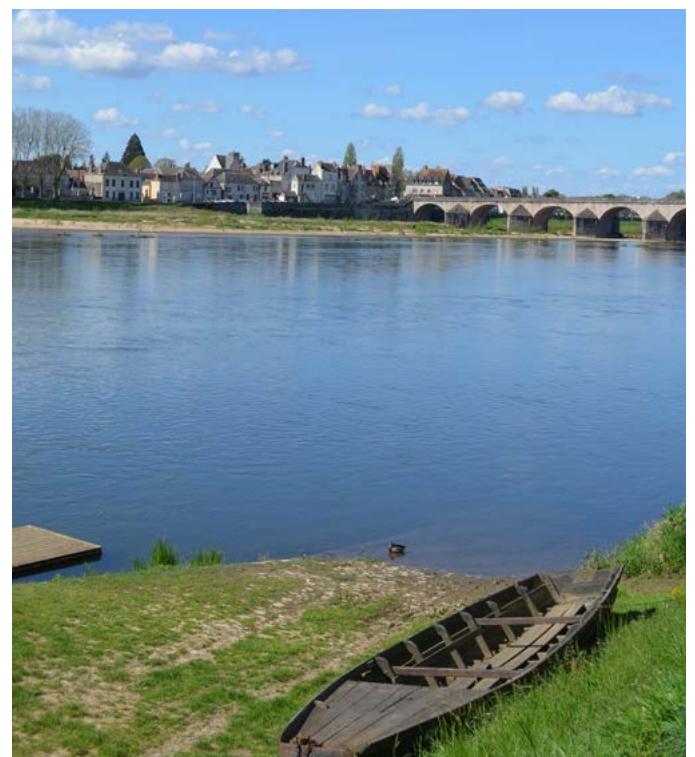


La Loire

La Loire est, avec une longueur de 1 006 km, le plus long fleuve s'écoulant entièrement en France.

Elle traverse la ville de Gien au sud de son territoire et offre à ses usagers un cadre unique. Les mariniers disaient d'ailleurs qu'elle ruisselait déjà vers le soleil couchant, les contraignant à être contre le vent dominant.

Elle est le lieu de nombreuses opportunités tant pour les visiteurs à vélo qui la longent, ceux à pied qui la traversent ou ceux encore qui la naviguent.





La Faïencerie

Fondée en 1821 par M. Hall, la Faïencerie de Gien est construite sur les bâtiments de l'ancien couvent des Minimes. L'implantation d'une faïencerie à Gien est un choix réfléchi en fonction de :

- la disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication présentes localement (argiles, sables, cailloux siliceux),
- la proximité de la forêt d'Orléans pour alimenter en bois les fours de cuisson,
- la Loire elle-même, navigable à l'époque et donc très utilisée pour le transport.

Depuis les années 80, la Faïencerie se modernise en s'associant avec des couturiers, designers ou artistes tels que Paco Rabanne, Andrée Putman ou encore Patrick Jouin. Les multiples collaborations artistiques de la Faïencerie écrivent, en creux, l'histoire des arts décoratifs. Avec une ouverture d'esprit rare, la Faïencerie de Gien a invité trois artistes, de renommée internationale et de continents différents : Inès Longevial, artiste française, JonOne, artiste américain et Peng Yong, artiste chinois, à intervenir sur deux pièces hors normes, au choix, un vase de plus d'un mètre et un plat de 60 cm de diamètre. Cette sélection surprenante inaugure un nouveau siècle, le troisième de la manufacture et ouvre la visite du nouveau musée de la Faïencerie.

Membre du prestigieux Comité Colbert qui regroupe les grandes marques françaises du luxe, la Faïencerie de Gien est labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant. Les femmes et les hommes de la manufacture sont résolument tournés vers l'avenir pour réinventer la faïence fine de demain tout en s'appuyant sur ses racines bicentenaires.



La chapelle Saint-Lazare

La chapelle Saint-Lazare est considérée comme le plus ancien bâtiment de Gien. Construite au XIII^e siècle, elle servait d'église pour la maladrerie, accueillant les lépreux. Malgré son importance historique, elle était en mauvais état et menacée de disparition quand la mairie de Gien l'a récemment rachetée. La chapelle a survécu à de nombreux conflits, dont la guerre de Cent Ans et les bombardements de 1940. Son architecture témoigne de son passé médiéval et de son rôle dans l'histoire de la ville.



Le parcours patrimonial

Mis en place en partenariat avec la Société Historique et Archéologique du Giennois et l'Office de Tourisme, ce parcours d'environ cinq kilomètres en centre-ville est constitué de 18 points d'intérêt, balisé par des pupitres de couleur bronze. Cette boucle permet aux touristes et aux locaux d'en apprendre plus sur la cité d'Anne de Beaujeu. Un accompagnement audio est disponible via l'application Wivisites ainsi qu'un approfondissement des connaissances via le site internet municipal.



Wivisites



Le joyau de la reconstruction

Les caractères architecturaux de la reconstruction de Gien ont permis qu'elle soit distinguée par l'attribution du label "Architecture Contemporaine Remarquable" (ACR).

Dans le cadre de sa politique de valorisation et de diffusion de l'architecture contemporaine, le Ministère de la culture a fait réaliser une plaque signalétique destinée à être apposée sur les biens labellisés "ACR". Ce signal, aisément identifiable, offre au public le moyen de reconnaître les créations architecturales les plus remarquables de notre époque et contribue ainsi à la sensibilisation du citoyen à cette discipline et à la promotion de ce patrimoine.



La table d'orientation

Le parcours patrimonial a récemment été enrichi avec l'ajout de la chapelle Saint-Lazare en 2024, et sera complété en 2025 par une table d'orientation rive gauche, renforçant ainsi l'offre touristique.



Les jeux musicaux à l'Espace culturel

Quoi de mieux que des jeux musicaux pour attirer petits et grands au cœur de l'espace culturel, lieu de vie ouvert à tous ? Quant au mobilier, il a été décoré par le graffeur PsyloZ en avant-gout de sa résidence en avril 2025.



Le Studio Rodin

La directrice du Musée national Auguste Rodin était très fière d'inaugurer à Gien le Studio Rodin le 3 décembre 2024.

Auguste Rodin a légué au musée Rodin le soin de faire rayonner son oeuvre en France et dans le monde : pour que chacun puisse découvrir l'exceptionnel travail d'un immense artiste ; pour qu'il ou elle puisse rêver, s'émouvoir, et qui sait, un jour, venir découvrir le musée Rodin.

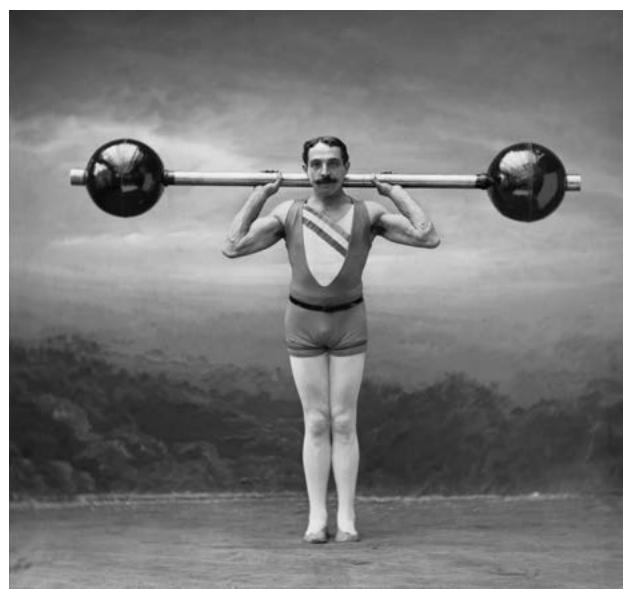
Le Studio Rodin est une manière nouvelle d'apporter ces chefs d'oeuvres sur les territoires de France. Les reproductions des oeuvres de Rodin sont tirées des moules légués au Musée, elles sont regroupées par thèmes chers à l'artiste, et accompagnées d'une médiation accessible : pour que chacun, petits et grands, habitués ou éloignés de l'art, puisse faire une belle rencontre avec des oeuvres inoubliables, près de chez elle, près de chez lui, dans les lieux de sa vie quotidienne. Merci à la Communauté des Communes Giennoises d'accueillir durablement cette exposition d'un genre nouveau et à la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui a accompagné la création du Studio.

Le Studio Rodin a été présenté dans son ensemble à l'espace culturel de Gien du 3 décembre 2024 au 9 mars 2025 et au congrès des maires du Loiret le 15 mars puis en partie au collège Bildstein, à la mairie et à l'école de Saint-Martin-sur-Ocre, à l'école primaire de Saint-Brisson-sur-Loire, au camping à Poilly-lez-Gien...



Les expositions "Hors les murs"

Depuis 2023, la Communauté des Communes Giennoises bénéficie d'un partenariat avec la Médiathèque du patrimoine et de la photographie. Toutes les communes profitent d'une exposition de tirages grand format de juin à septembre et se trouvent ainsi sur un parcours culturel éphémère. En 2023, les photos faisaient écho à l'ouverture du cinéma à Gien, en 2024 aux jeux olympiques, en 2025 aux arts de la rue.



Le photographe Romain Beaumont a proposé d'afficher le produit de son atelier à l'école Marcel Boulmier dans la rue Paul-Bert en 2024. En 2025, son projet est de remplacer les photos d'école par des photos des jeunes basketteurs de l'Abeille de Gien U15, U18 et jeunes espoirs, habillés par le créateur de mode et sapeur BennyTonda.



Les arts urbains



Les décos de Noël



Les décorations estivales



L'artisan porcelainier

Dans le cadre du 60^e anniversaire des relations diplomatiques Franco-Chinoise, le sculpteur LI Xiaochao a offert une sculpture à la Ville de Gien. Clin d'oeil à la Faïencerie, cette oeuvre représente un artisan porcelainier dans la campagne du nord de la Chine au siècle dernier.

Elle vient agrémenter la place Foch qui avait fait l'objet d'un réaménagement végétal sur le thème de la Loire en 2021. Quatre ans plus tard, ce rond-point fait toujours l'objet de retours très positifs des usagers.



Le festival des arts de la rue

Le festival des coteaux du Giennois



Un samedi soir sur les quais



Le passage de la flamme olympique

L'offre d'équipements sportifs, le dynamisme et la variété des clubs giennois, la qualité et la diversité des services et animations ont permis la labérisation Terre de Jeux de la Communauté des Communes Giennoises dès 2021. À partir de 2022, le village sportif a donné rendez-vous à tous les clubs pour promouvoir leur discipline, le point d'orgue étant le passage du relais de la Flamme le 10 juillet 2024.

À compter du 1^{er} septembre 2023, la Ville de Gien a vécu à l'heure olympique et paralympique. Un programme éclectique a été élaboré par l'ensemble des services à la population et le Conseil municipal jeunes pour associer le plus d'habitants possible à la ferveur des Jeux. La Ville s'est progressivement parée des couleurs olympiques : le plan de communication a démarré à J-100

11 000 personnes étaient à Gien sur le passage du relais de la Flamme, de la place Foch à la plaine des Sports.





Remerciements

Galvanisés par la conservation du classement 3 Fleurs au Palmarès du Label des Villes et Villages Fleuris en 2022 - pour laquelle nous avions demandé à nos agents des espaces verts, de la propreté et du patrimoine de prendre un virage serré -, nous avons délibérément accentué encore nos efforts pour tenir la nouvelle trajectoire.

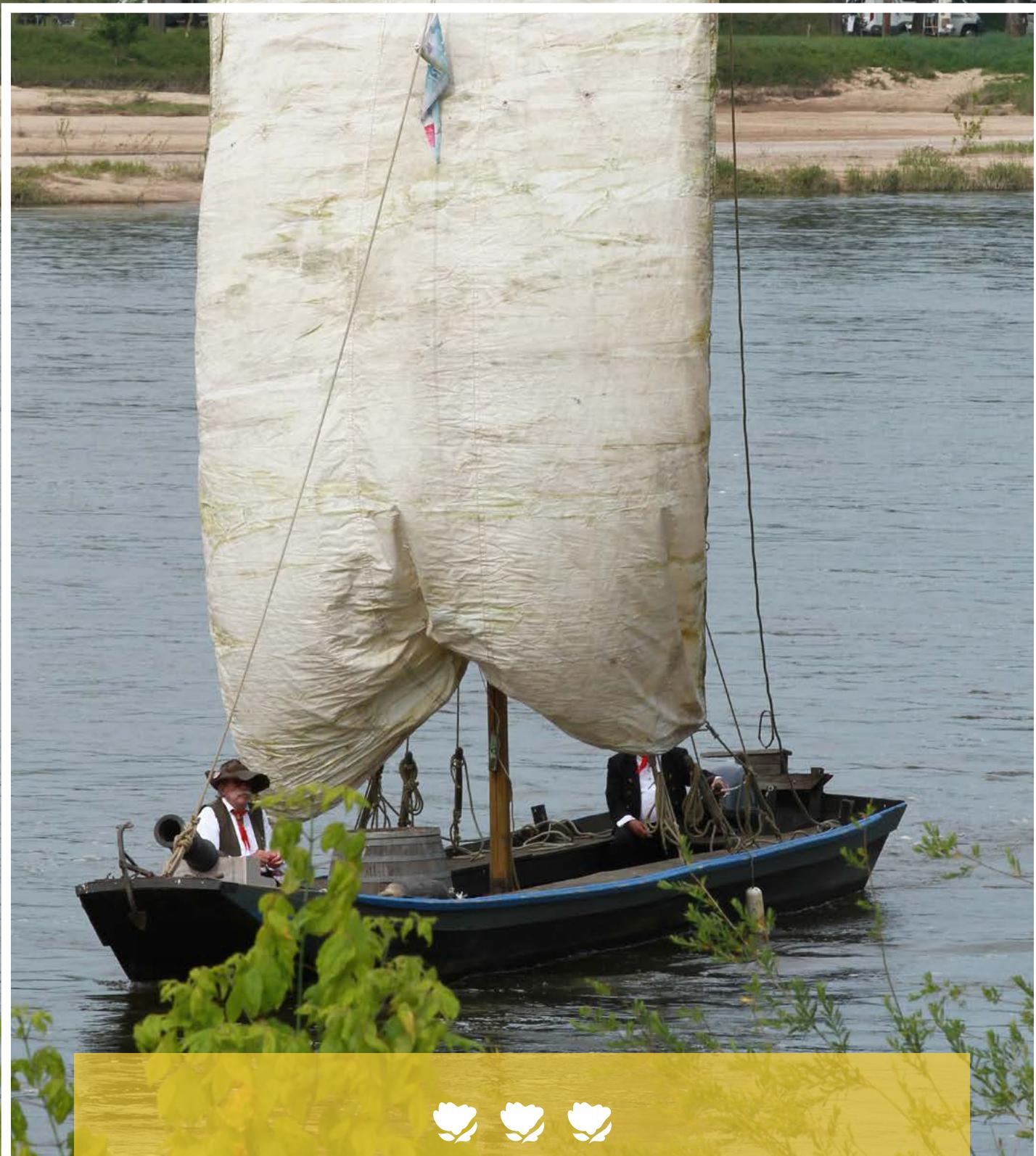
D'abord par une gestion raisonnée des plantations, nos services ont mobilisé tous les leviers de l'efficience et de la durabilité. Ensuite sur une offre accrue et diversifiée pour satisfaire le besoin de plein air de la population avec des espaces de jeux, des parcs et city-stades mais aussi en réalisant des aménagements du cimetière, des voies de circulation douce ou de mobilité active. Enfin nous avons demandé aux services à la population d'animer davantage les espaces publics pour qu'ils retrouvent leur vocation de convivialité et de sociabilité.

S'il reste toujours à faire et à améliorer, je tiens à remercier ici tous les contributeurs du bien vivre ensemble à Gien :

- les conseillers municipaux et communautaires qui nous ont soutenus dans cette démarche en allouant les moyens requis notamment,
- les agents municipaux et communautaires pour leur dévouement à l'amélioration constante du cadre de vie des Giennois et des visiteurs,
- les acteurs du tourisme et de l'économie locale qui ont fait leur notre objectif d'attractivité et ont amplifié par leurs initiatives le rayonnement de notre belle cité,
- les Giennois et les Arrablésiens qui nous ont rappelé à l'ordre à chaque défaillance mais surtout qui se sont appropriés tous ces lieux de vie et ces moments de partage.

L'avantage d'une trajectoire est qu'elle n'a pas de fin. Nous savons être ensemble sur le bon chemin, nous nous réjouissons déjà des prochaines étapes.

Francis Cammal



Ville de
Gien